

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2011

- **EXTENSION DU CIMETIERE DE DENEÉ** : Le Conseil Municipal décide l'extension du cimetière communal sur l'emplacement réservé n°3 comme prévu au PLU (sur la partie Nord du cimetière actuel.)
- **NUMEROTATION DE LA PARCELLE ZE 140** : Le Conseil Municipal décide de numéroter la parcelle ZE 140 selon le n° 15bis.
- **MODIFICATION DU STATUT DU SMIBA** : Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SMIBA suite à l'adhésion de la Commune des Alleuds à ce dernier.
- **MODIFICATION DU STATUT DU SYNDICAT DU LOUET** : le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat du Louet . Il est rajouté à l'article 6 une mention selon laquelle certaines dépenses d'investissement pourront faire l'objet d'une contribution des Communes en accord avec celles-ci.
- **MODIFICATION DU BUDGET** : le Conseil Municipal décide de modifier le budget communal pour tenir compte des remboursements des emprunts de la Commune qui interviendront dès cette année. Les dépenses seront prises principalement en dépenses imprévues et un emprunt complémentaire de 19 000 € est prévu.

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT DE LA SOCIETE LE RIVAGE : La Commune de Denée accepte de se porter caution pour la moitié du prêt consenti par le Crédit Agricole à la société le Rivage dans le cadre du rachat de la société de boule. Ce cautionnement est réalisé conformément à ce que lui permet la réglementation soit 50% du prêt consenti (18 000 €) soit 9 000 €

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE POUR L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RELAIS INTERNET : Suite à la mise en place d'une antenne relais en Vallée pour la réception d'Internet en haut débit sur le territoire communal, une convention d'occupation du domaine privé est passée entre la Commune de Denée et la société Mélis@ à titre gratuit.

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT FAMILLES RURALES : La convention de fonctionnement liant la Commune à l'association Familles Rurales est modifiée. Elle intègre désormais les prêts de locaux pour les vacances d'été.

CREATION DE LA COMMISSION DE REFLEXION SUR LES SOLUTIONS POUR L'ENFANCE A DENEÉ : Une commission « enfance » est créée pour la réalisation d'un local destiné à toutes les activités liées à l'enfance sur la Commune. Elle est constituée de Elisabeth CHEVALIER, Catherine BUREAU et Bertrand LECLAIR. Ce projet rendu nécessaire par l'augmentation de la fréquentation de la garderie et par la nécessité de mettre aux normes la Mairie en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, devrait bénéficier d'une subvention de 30 % d'un montant de 100 000 €, par le Conseil Général.

CONVENTION HELIOS : Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention régissant les échanges comptables via Internet de manière sécurisée.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS) : La commission d'ouverture des plis relative à la procédure de mise en concurrence de la société de fermage d'assainissement est constituée de la manière suivante :

Titulaires :  
Daniel ROUSSEL  
Jean-Paul SAULGRAIN  
Sylvie COTTO

Suppléants :

Catherine BUREAU  
Danièle BREVET  
Elisabeth CHEVALIER

ADOPTION DU RAPPORT 2010 SUR LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF. Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2010. A noter que pour 120 m3, un abonné paiera 238.42 € soit en moyenne 1.99€/m3.

ENGAGEMENT DU PROJET DE TRAVERSEE D'AGGLOMERATION POUR 2012. Le Conseil Municipal décide de lancer le projet de la traversée d'agglomération. La première tranche débutera par la route de Murs Erigné. Il est donc décidé de porter au budget 2012 en investissement 173 000 €, et de demander une subvention de 30% à l'association des Petites Cités de Caractère soit environ 52 000 €.

BORNE CAMPING-CARS : le Conseil Municipal décide de poursuivre sa réflexion sur le lieu d'implantation de l'aire de camping-cars.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT L'INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE : Daniel ROUSSEL informe le Conseil de la prospection actuelle d'un lieu adapté à l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile sur la partie sud de la Commune.

PROCEDURE RELATIVE A LA DUP DE LA STATION D'EPURATION LES PIERRES FRITES ET SCOT : le Conseil est informé que la procédure de construction de la station d'épuration sera réalisée en parallèle de la procédure d'expropriation des Pierres Frites. Cette dernière a en effet pris du retard suite à l'exclusion du secteur d'une zone humide. Le projet sera revu également pour tenir compte des récentes exigences du futur SCOT qui prévoit un minimum de 15 constructions par hectare et qui s'imposera à la Commune en 2012.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Le Conseil Municipal décide, suite à ce retard dans les procédures des Pierres Frites et de la construction de la station d'épuration, de prévoir un avenant de 2.5 ans au contrat d'affermage qui lie la Commune à la Nantaise des Eaux. Une procédure sera ensuite relancée en parallèle de la construction de la nouvelle station pour contractualiser avec un nouveau fermier.